

# Réunion du Conseil d'Administration du Comité Midi-Pyrénées / COMPTE-RENDU

---

**Date de la réunion : 6 septembre 2025 à MONTBETON**

Participants : Geneviève MARCON, Christian Darley, Serge DORSEMAINE, Geneviève BARTHE, Martine CARNIS, Raymond TANAS, Christian NGUYEN, Serge NAVARRO, Manuel Casado, Anne Mailliet, Michel CHARLON, Lucio CANIL

## SUJET A L'ORDRE DU JOUR

---

### COMMISSION COMPETITIONS REGIONALES

- **Bilan de la saison précédente** : Un état des lieux a permis d'identifier les points positifs et les axes d'amélioration. Un plan d'action a été élaboré en se concentrant sur ses missions.
- **Calendrier** : Il est mis à jour. 2 dates seulement à confirmer.
- **Règlement des compétitions** : Une vingtaine ont été élaborés par la commission et validés par le président de zone. Des modifications restent possibles jusqu'à un mois avant la compétition. L'avis de joueurs référents sera pris en compte.
- **Planification** : Une réunion avec les présidents de clubs sera organisée en mars/avril 2026 afin de fixer les dates et lieux des compétitions de la saison 2026-2027.

#### Décisions principales :

- Suppression des compétitions débutant le matin.
- Début des doubles à 13H. Les libres commenceront selon le choix du club recevant (13H, 13H30 ou 14H)
- Formules :
  - Après midi : 5 X 5 donnes
  - Soirées : 4 X 6 donnes
- Présence minimale de 2 arbitres incluant les arbitres en formation.
- Nouveau logiciel : Placement aléatoire. Une exception sera faite pour les personnes dont un problème physique est reconnu. (se faire connaître auprès du CCR ou de l'arbitre)
- Les inscriptions se feront uniquement via les présidents de clubs (ou responsable tournois) qui transmettront la liste au CCR par mail [raymond.tanas@orange.fr](mailto:raymond.tanas@orange.fr) avant la date limite figurant dans le règlement de compétition disponible sur le site du comité.

---

## TRESORERIE

- Les tarifs des affiliations, licences et PCN restent inchangés.
- Les qualifiés seront défrayés en totalité, **en une seule fois**, selon la zone géographique de la compétition.
  - zone 1 : 100 €
  - zone 2 : 150 €
  - zone 3 : 200 €.Cette mesure représente un effort financier supplémentaire d'environ 500 € pour le comité.
- Les champions de France (qualifiés d'office) seront désormais défrayés par le comité, (en plus de FFT), suivant le barème ci-dessus.

---

## Commission développement

*Les membres se coordonnent avec les présidents de clubs pour les sensibiliser à la formation et aux initiatives qu'ils ont mis en place pour attirer de nouveaux membres. (formations, flyers....).*

---

## Commission Blanes / Cap d'Agde

*La commission sera composée de Serge Navarro, Manuel Casado, Martine Carnis, Raymond Tanas et Geneviève Marcon.*

---

## Divers

La **réunion des présidents** se tiendra le **4 octobre à 10H à Ramonville**. Deux représentants par club seront invités au repas du midi.